Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 913

Artikel: Parlementaires genevois à Berne : interventions déplacées
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018251

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(*pi*) Que sait-on du climat? Relativement peu de choses, par rapport aux connaissances dont l'homme dispose pour envoyer des fusées dans l'espace. Et pourtant, la plus infime modification, la variation d'un seul degré de la moyenne annuelle des températures peut bouleverser la vie sur notre planète: élévation ou baisse du niveau des mers, recul ou avance des glaciers, modifications du biotope.

L'homme et le climat

Pendant des millénaires, l'homme n'a eu qu'une influence négligeable sur le climat. Mais depuis le début du siècle, la combustion d'énergies fossiles non-renouvelables, le déboisement des forêts tropicales et l'utilisation de produits chimiques ont transformé l'équilibre qui existait au temps où la Terre était moins peuplée. Nous vivons maintenant dans une serre en train de surchauffer et, contrairement aux autres grands bouleversements climatiques que la Terre a connus, l'homme intervient dans ce mécanisme.

Grâce à une collaboration du Comité suisse pour l'Année européenne de l'environnement, de la Commission suisse pour la campagne Nord-Sud du Conseil de l'Europe et de la Commission suisse de recherche sur le climat et l'atmosphère, nous disposons d'un livre tous publics sur le sujet: *Le climat – notre avenir?* se veut un ouvrage à méditer. La Suisse aura-t-elle à souffrir de modifications climatiques de la même manière que les populations des contrées semi-désertiques? Peut-on encore arrêter le processus? Questions auxquelles la vulgarisation apporte des éléments de réponse et qui sont précédées de plusieurs chapitres résumant nos connaissances sur le climat, son influence sur la santé, l'économie et la politique. Enrichi de magnifiques dessins réalisés par des étudiants de l'Ecole d'arts appliqués de Berne, *Le climat – notre avenir?* invite à la lecture, à la consultation, à la discussion. ■

Le climat – notre avenir?, 165 pages grand format, Kummerly + Frey, Berne, 1988.

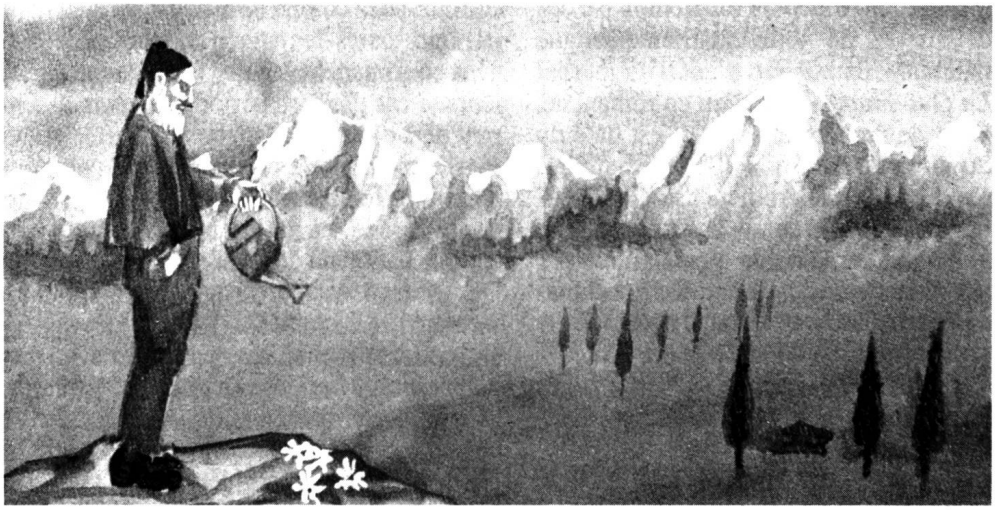

Toute modification de la température moyenne du globe a des répercussions sur notre mode de vie.

PARLEMENTAIRES GENEVOIS A BERNE

Interventions déplacées

(*jd*) Lors du débat sur la révision du droit de bail, les deux conseillers aux Etats Ducret et Gautier n'ont pas brillé dans la défense et l'illustration de la protection des locataires. Le grand argentier genevois s'est même exprimé contre le droit pour un nouveau locataire d'être informé du loyer précédent.

Attitude incohérente

Garantie fédérale à la constitution genevoise révisée, suite à l'acceptation de l'initiative populaire «L'énergie notre affaire». Le libéral Coutau refuse cette garantie pour la disposition qui prévoit une procédure d'autorisation en matière de chauffage électrique et de climatisation. Une attitude incohérente quand on sait que ce conseiller national, à l'instar des organisations patronales dont il est le porte-parole, s'est toujours opposé à des compétences accrues de la Confédération en matière énergétique au nom de l'autonomie cantonale. Où l'on observe qu'un principe peut toujours en cacher un autre.

Toujours ce même débat: il s'agissait de convaincre le Parlement que les dispositions constitutionnelles genevoises ne sont pas contraires au droit fédéral; que les Chambres fédérales n'ont pas à se prononcer sur l'opportunité politique de la décision genevoise. Ce qui n'a pas empêché l'incorrigible Jean Ziegler — besoin de se faire plaisir et de s'adresser d'abord à la galerie — de dénoncer les intérêts économiques qui se cachent derrière l'argumentation juridique, le lobby de l'atome et la Chambre genevoise du commerce et de l'industrie. Accusation exacte sur le fond mais parfaitement déplacée en regard de l'enjeu. D'où l'intervention de Jean-Philippe Maître, par ailleurs chef de l'économie publique genevoise, qui s'est cru obligé dans une déclaration personnelle de dénoncer l'interprétation de son collègue socialiste, indigne selon lui de représenter Genève. Une intervention parfaitement inutile, relevant de la pure polémique, alors qu'on était en droit d'attendre de la députation genevoise qu'elle serre les rangs en faveur de l'autonomie cantonale.

Peut-on espérer que les citoyennes et les citoyens s'en souviendront lors des prochaines élection? Il est vrai qu'en politique la mémoire est fugace.